

Commission de la culture

**Consultation générale sur
le patrimoine religieux du Québec**

**Le sort des archives religieuses au
Québec :
les historiens sont inquiets**

Mémoire déposé par :

Le Centre d'histoire des régulations sociales (CHRS)
Le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)
Le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)
La Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec
contemporain
La Chaire de recherche du Canada en patrimoine
Le Groupe d'histoire de Montréal (GHM)
L'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF)
La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique (SCHEC)

Septembre 2005

Le Centre d'histoire des régulations sociales (CHRS)

Le Centre d'histoire des régulations sociales est un centre de recherche qui se consacre à l'histoire des modes de régulations sociales, notamment au Québec durant les 19^e et 20^e siècles. Ce centre, basé à l'Université du Québec à Montréal, comprend plus de 15 chercheurs de 6 universités différentes. Il est né du regroupement d'une série de recherches menées depuis plus de 15 ans sur l'histoire des associations et du droit d'association, sur l'histoire des prisons et des institutions pour jeunes délinquants ou en danger, sur celle des asiles et des institutions charitables.

Le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)

Fondé en 1993, le Centre interuniversitaire d'études québécoises a réuni le Laboratoire de géographie historique de l'Université Laval et le Centre d'études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Au total, le CIEQ compte 42 chercheurs venus de différents milieux et d'horizons disciplinaires très divers (géographie, histoire, sociologie, anthropologie, démographie, philosophie, littérature, sciences de l'éducation, sciences religieuses et théologie). Il réunit aussi 17 chercheurs associés d'universités canadiennes, américaines et européennes.

Le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT)

Le CÉLAT, centre à vocation interdisciplinaire, préconise les études théoriques et comparatives sur le thème de la construction des espaces identitaires. Il met l'accent sur le pluralisme sociologique, sur les interactions culturelles et sur les phénomènes de transfert et de métissage. Depuis mai 2000, le CÉLAT est devenu un centre interuniversitaire constitué en vertu d'une entente entre l'Université Laval, l'UQAM et l'UQAC. Le Centre se consacre à la recherche de niveau avancé, à la formation de jeunes chercheurs dans le domaine des sciences humaines et sociales et au rayonnement international de ses travaux.

La Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain

La Chaire de recherche du Canada en histoire et économie politique du Québec contemporain (titulaire Jocelyn Létourneau) étudie la collectivité québécoise au chapitre de ses conditions d'épanouissement et du devenir de son identité historique, dans le contexte de la mondialisation.

La Chaire de recherche du Canada en patrimoine

La Chaire de recherche du Canada en patrimoine (titulaire Laurier Turgeon) élabore le concept de métissage pour mieux comprendre les mélanges de l'héritage culturel du Québec et la diversité des cultures de l'Amérique française.

Le Groupe d'histoire de Montréal (GHM)

Le Groupe d'histoire de Montréal est un collectif de recherche établi dans les années 1970 et basé à l'Université McGill. Il réunit des chercheurs de neuf universités du Québec, de l'Ontario et du Manitoba, qui sont engagés dans des

études historiques ancrées dans les perspectives socialiste et féministe. Les activités et rencontres du Groupe sont animées en français et en anglais. Les membres du Groupe sont activement engagés dans des projets de recherche collectifs financés par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

L'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF)

L'Institut d'histoire de l'Amérique française est la principale association des historiennes et des historiens professionnels du Québec et des spécialistes de l'Amérique française. Fondé en 1946 par Lionel Groulx, l'Institut regroupe professeurs, professionnels et amateurs d'histoire provenant de toutes les régions du Canada et de l'étranger. Outre qu'il publie une revue trimestrielle, la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, et qu'il organise chaque année un congrès scientifique pour ses membres, l'Institut défend la place de l'histoire ainsi que celle des sciences humaines et sociales.

La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique (SCHEC)

Fondée en 1933, la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique a pour buts d'encourager les travaux historiques et de stimuler l'intérêt du public pour l'histoire de l'Église et du fait religieux. À cette fin, la société organise chaque année un congrès dans une ville différente du pays, où sont présentées des communications traitant de l'histoire religieuse du Canada autour de thèmes unificateurs. Elle édite la revue savante *Études d'histoire religieuse*.

Rédaction : Ollivier Hubert et Jean-Marie Fecteau

Contact : Ollivier Hubert
Département d'histoire
Université de Montréal

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal Canada H3C 3J7

Tél. : 514-343-7108
Fax : 514-343-2483
ollivier.hubert@umontreal.ca

Pavillon Lionel-Groulx, bur. C-6112

Résumé

L'histoire du Québec est un champ de recherche dynamique et hautement professionnalisé. C'est ici la voix préoccupée de la communauté des savants, historiens et historiennes, qui s'exprime. Tandis que le problème, important, de l'avenir des lieux de culte occupe l'essentiel des préoccupations, les historiens et les historiennes craignent, en complète solidarité avec leurs collègues archivistes, qu'on ne songe pas à mettre à l'abri de la destruction et à portée d'une lecture experte les traces léguées par le passé et confiées jusqu'ici aux soins des institutions religieuses. Ce mémoire a été conçu comme un appui à celui déposé devant cette même commission par l'Association des archivistes du Québec.

Les historiens et les historiennes font quotidiennement le constat d'un manque de ressources humaines et financières flagrant, qui met en péril les documents eux-mêmes et rend leur consultation extrêmement difficile, sinon, dans certains cas, impossible. De plus, anticipant les conséquences de la baisse de la pratique et des vocations dans les Églises traditionnelles, ils craignent qu'à court terme, si aucune initiative n'est prise, les archives religieuses du Québec ne soient dispersées ou dilapidées.

Or, les archives religieuses constituent et constitueront pour les générations futures de chercheurs des matériaux essentiels pour bien comprendre non seulement l'histoire religieuse, mais aussi l'histoire sociale, économique, culturelle, politique et intellectuelle du Québec. Il y va donc de la qualité du rapport que les Québécois et les Québécoises pourront entretenir avec leur passé, et par conséquent de la manière dont ils seront en mesure de se déterminer en tant que citoyens et citoyennes.

Face à cette urgence, et sans ignorer les enjeux financiers, humains et politiques que la question peut poser, les historiens et historiennes du Québec recommandent :

- Que les archives religieuses soient considérées comme le patrimoine collectif des Québécois et des Québécoises
- Qu'un groupe de travail réunissant des archivistes, des chercheurs ainsi que des représentants de l'État et des Églises élabore une stratégie nationale pour assurer la préservation et l'accessibilité des archives religieuses du Québec.
- Que l'on conduise, sous la supervision de ce groupe de travail, une enquête visant à établir un portrait détaillé de la situation des archives religieuses au Québec.

La science historique et le patrimoine archivistique

L'historien, l'historienne est tout à la fois passeur de mémoire et prospecteur du temps. C'est un passeur de mémoire, une mémoire qu'il retrouve, et souvent qu'il reconstruit péniblement avec les traces laissées du passé. C'est tout à la fois un prospecteur du temps passé, à la recherche de ses repères, des changements qui ont rendu ce passé à la fois révolu et nécessaire au repérage des temps présents.

Cette enquête sur notre passé et nos traditions qui est au fondement du métier d'historien-ne, n'est pas qu'affaire de dilettantes en mal de passe-temps. Elle est au fondement de la culture et de l'identité de notre collectivité. Ses résultats contribuent à la manière dont les membres de notre communauté se situent face aux autres, dans le temps comme dans l'espace. En même temps, cette enquête est au cœur de la science qui se fait, de cette constante interrogation sur les interactions humaines et sur les conditions de production et de reproduction de nos sociétés. Dans cette quête, le rôle de l'historien est d'en retrouver la perspective temporelle, illustrant le présent au miroir de son passé.

Depuis quelques décennies, le Québec s'est donné une imposante infrastructure de recherche en sciences humaines, et notamment en histoire. Il a formé une importante masse critique de chercheurs-res qui n'a rien à envier, par la pertinence des problématiques comme par la richesse et l'originalité de ses méthodes de recherche, aux autres communautés scientifiques du monde.

Mais l'artisan doit aussi être jugé en regard des outils qu'on lui fournit, du matériau sur lequel il doit travailler. Dans sa tâche, l'historien-ne québécois-e s'appuie en tout premier lieu sur la mémoire sédimentée constituée par les archives. Matière première de l'historien, l'archive, bien préservée, organisée selon les règles de l'art et rendue par là même accessible à son questionnement, est la condition première de la production de mémoire et de science dont il a la responsabilité. Ce que le passé nous laisse, ce reflet de lui-même que constitue l'archive, est donc fondamental et doit être tenu comme tel. De plus, ce passé est constamment réinterprété : les archives sont relues par des générations successives de chercheurs qui ont d'autres questions à leur poser. Une fois consultées les archives continuent d'être vivantes. Elles doivent donc être précieusement protégées.

Dans cette perspective, on comprendra le caractère absolument fondamental du patrimoine religieux archivistique au Québec.

- D'abord parce que, même si l'importance des Églises (catholique, protestante, juive et autres) dans notre histoire est bien connue, on commence à peine à saisir l'ampleur de la dimension religieuse dans la construction de notre identité collective, à approfondir les multiples facettes, tant religieuses que laïques, de cette présence dans notre passé comme dans le présent qui en est résulté.
- Ensuite parce que le Québec est un cas assez unique en Occident. Les Églises, contrairement à bien des sociétés précocement sécularisées, y ont

accompagné notre modernité avec une intensité particulière. En ce sens, le passage à l'ère moderne, ici, n'a nullement signifié le recul de la dimension religieuse traditionnelle. Tout au contraire, il a impliqué des formes renouvelées et plus intenses encore d'insertion des Églises dans les modalités de ce passage au temps présent, du moins jusqu'à la seconde moitié du siècle dernier.

Il n'est donc pas surprenant que les archives religieuses constituent, avec les archives gouvernementales et judiciaires, le plus imposant ensemble documentaire archivistique au Québec. C'est tout le sens de notre passage au monde moderne qui est à retrouver au sein de ces archives.

Les domaines de l'histoire

Comme toujours dans les activités de connaissance, plus les progrès se font dans l'intelligence de l'histoire du Québec, plus nous découvrons l'ampleur de ce qu'il reste à découvrir. Ainsi non seulement le passé de notre société est-il sans cesse à réinterpréter en fonction des préoccupations actuelles, mais de nouvelles données, issues de la recherche fondamentale, émergent continuellement de l'obscurité pour venir questionner les interprétations communes. La recherche en histoire du Québec est donc un domaine scientifique de grande vitalité, porté tant par l'exaltation de la découverte des chercheurs que par la curiosité du public.

Cette vitalité de la discipline historique s'exprime par la multiplication des champs du réel qui intéresse l'histoire. L'histoire du Québec suit ici l'évolution de la discipline à l'échelle internationale, et c'est la compréhension, de plus en plus fine et complexe du passé québécois qui en tire bénéfice. Jadis confinée à l'histoire militaire, diplomatique, étroitement politicienne (l'histoire des « grands hommes ») ou à une histoire apologétique des institutions et des communautés religieuses, elle aborde aujourd'hui une variété de thèmes, selon une quantité d'approches et de méthodes : histoire du pouvoir, de l'État, des sentiments, des représentations, des genres, des femmes, des institutions, des marges, des élites, des travailleurs, des habitudes, de l'économie, des idées, de l'éducation, du paysage, de la santé, des loisirs, de la communication, des sciences, des groupes d'âges, des relations internationales, des manières de faire, de la sociabilité, de la culture, de la population, des immigrations ; la liste serait longue encore. Elle se déploie de plus à toutes les échelles, depuis l'individu jusqu'à la société, en passant par la famille, le village ou la ville par exemple, et concerne toutes les périodes depuis la première occupation du territoire jusqu'aux événements récents.

Or il n'est aucune des spécialités, aucune des échelles, aucune des périodes que nous venons de citer qui puisse faire l'économie d'une exploitation intensive des archives écrites, iconographiques, sonores ou électroniques conservées par les institutions religieuses ; travail couramment réalisé pas des équipes et nécessitant le plus souvent de très nombreuses heures de consultation.

Les archives dites religieuses sont donc au cœur de la vie de la recherche historique portant sur le Québec, mais aussi sur le Canada, et même sur la France, le Royaume-Uni ou les États-Unis. Voilà pourquoi elles sont si importantes, voilà pourquoi elles doivent être considérées comme le patrimoine inestimable de tous les Québécois et Québécoises. Si ces archives venaient à disparaître, si leur accès demeurerait aléatoire, c'est une partie importante de l'avenir de la recherche qui serait compromise. Et l'histoire doit être considérée comme une activité essentielle à l'établissement d'un rapport éclairé d'une société avec ce qui l'a fondé.

Les travaux historiques réalisés et réalisables à partir des fonds conservés par des institutions religieuses

Étant donné la vitalité de la recherche sur la société québécoise et le rôle central des archives religieuses dans cette recherche, décrire en détail les travaux qui ont été réalisés grâce à ces fonds serait une entreprise considérable et peut-être inutile pour la présente commission. On peut cependant identifier quelques grands chantiers pour lesquels les archives religieuses ont été, sont et seront indispensables.

Le Québec, comme toutes les sociétés occidentales, et particulièrement comme toutes les sociétés ayant été des sociétés coloniales, a été largement et durablement administré par les Églises protestantes et catholiques. On trouve donc dans les archives religieuses les traces et la généalogie de nombreuses structures de notre vie collective : systèmes de santé, systèmes d'assistance aux plus démunis, systèmes de répression de la déviance et systèmes d'éducation. C'est la genèse même de l'État québécois qui est à comprendre à partir, notamment, des archives religieuses actuellement conservées dans des dépôts privés. Il est peu de recherche portant sur l'histoire des institutions publiques québécoises qui se fassent sans un large détour par les archives religieuses.

Or il reste dans ce domaine beaucoup à faire. Exemple entre beaucoup : on sait encore fort peu de choses de l'histoire des collèges classiques et des couvents pour jeunes filles, et donc de l'enseignement secondaire au Québec. Ces écoles sont de nos jours souvent reprises par des corporations laïques privées : les archives sont alors expédiées dans les dépôts des communautés enseignantes, déjà submergées de documents ; trop souvent, les documents sont entreposés, sans inventaire ni possibilité réelle de consultation, dans des conditions précaires. Or l'histoire de ces établissements, des centaines de milliers d'enfants qui y sont passés, des professeurs, des dispositifs d'enseignement et de discipline, des savoirs qui y ont été prodigués et dont nous sommes les héritiers, est encore pour l'essentiel à écrire.

Parce qu'elles avaient de larges responsabilités sociales, les métropoles avaient généralement bien doté financièrement les institutions religieuses. Leurs archives contiennent donc des données fondamentales concernant la vie matérielle, la gestion du territoire, le commerce des terres et la spéculation immobilière urbaine, les rapports de production de la période précapitaliste en particulier. Une partie importante de l'histoire socio-économique du Québec, et donc du travail des Québécois et des Québécoises, s'est donc écrite grâce à ces sources. Par la suite, les institutions religieuses ont continué de jouer un rôle économique important. Là encore, il reste tellement à faire.

Dispersées pour des raisons pastorales et liturgiques sur l'ensemble du territoire, les Églises ont été bien avant l'État, et longtemps avec beaucoup plus d'intensité, au contact de la vie locale, agissant comme une interface entre celle-

ci et les autres échelles de la vie publique. C'est pourquoi les archives religieuses locales recèlent des trésors qui permirent de raconter non seulement les comportements démographiques de nos ancêtres, mais encore de lever le voile sur leur existence quotidienne, sur une part de leurs peurs, de leurs espoirs, et même de leur vie intime. Il s'agit aussi des traces de la vie politique locale, forme première en expérience et par la chronologie de la vie démocratique. Ces archives sont encore le moyen d'appréhender les modalités complexes, fines et changeantes du vivre ensemble. Elles ont été récemment les matériaux d'études célèbres portant sur cet aspect de notre passé collectif.

Comment, aussi faire une histoire pertinente de la famille, de l'enfance, de la vieillesse, sans le recours à ces archives où est entreposée la mémoire des institutions qui palliaient tant bien que mal les aléas de la survie de tant de familles québécoises pauvres ? Comment comprendre les tenants de la sociabilité, urbaine comme villageoise, sans l'apport essentiel des archives de ces paroisses qui structuraient leur quotidien ?

Les archives religieuses sont aussi, bien sûr, le meilleur lieu à partir duquel tâcher de comprendre les modalités du croire de nos prédécesseurs sur le territoire du Québec. Il ne s'agit pas ici seulement de faire l'histoire de la religion (catholique, protestante, juive, orthodoxe, etc.), mais encore celle du sentiment religieux et des représentations du monde, du cosmos, de la vie et de la nature, construites par les acteurs historiques. Ici aussi, l'enquête historique débute à peine. Le rapport de la collectivité québécoise au religieux, comme on le sait, s'est profondément modifié au cours de quarante dernières années. Le catholicisme institutionnel en particulier a été critiqué et même rejeté par des générations qui voulurent vivre plus librement leur existence. Les archives religieuses sont et seront le lieu de la recherche fondamentale pour comprendre ce phénomène majeur de notre histoire, au-delà des impressions parfois trompeuses de la mémoire, de l'actualité, de la construction idéologique.

Enfin, les archives religieuses, c'est évident, renferment les matériaux d'une histoire à peine écrite : celle des Églises elles-mêmes qui, si elles sont aujourd'hui pour la plupart des institutions en crise, ont dans un passé pas si lointain rassemblé de larges effectifs déployés dans un grand nombre de secteurs et sur la planète entière. C'est donc la vie de ces femmes et de ces hommes, qui choisirent une voie à cette époque socialement valorisée et professionnellement valorisante, qu'il s'agit et s'agira de dire. La description du déclin des vocations et de ses conséquences sur les organisations religieuses et sur la société entière devra aussi être assumée, et elle ne pourra se faire sans archives.

On voit donc à quel point les archives religieuses constituent un patrimoine mémoriel absolument essentiel à l'histoire qui se fait, une histoire qui touche l'ensemble des facettes du passé québécois.

Les inquiétudes des historiens et des historiennes rejoignent les préoccupations des archivistes

Ces archives, si précieuses, pour la communauté scientifique québécoise, canadienne et internationale, pour la population en général, non pas seulement parce qu'elles sont les traces émouvantes du passage de nos devanciers, non pas seulement parce qu'elles ont permis d'écrire l'histoire du Québec, mais surtout parce qu'elles seront le matériau même sans lequel l'histoire du Québec ne pourra dans l'avenir s'écrire, doivent être préservées, classées, offertes à la consultation des contemporains et des générations futures sans règles arbitraires. Elles doivent être confiées aux mains expertes de professionnels et conservées dans des lieux ouverts, accueillant sans discrimination la curiosité légitime des citoyens et des citoyennes passionnés par leur passé. L'État comme les autorités religieuses ont le devoir de se préoccuper du sort de ce patrimoine primordial et d'en assurer la disponibilité.

Or ces archives sont plus que jamais menacées. Par le passé, dans la plupart des cas, chaque Église, paroisse, communauté religieuse, autorité ecclésiastique était responsable de la conservation, du classement, de la diffusion des archives qu'elle produisait. L'historien avait l'habitude de traiter avec la grande disparité des conditions d'accès. Il est indéniable que ces contraintes ont déjà amplement conditionné et limité dans une certaine mesure la recherche.

Depuis quelques années, de nouvelles complications sont venues s'ajouter aux limitations habituelles : les institutions religieuses ont moins de ressources financières et humaines. Le phénomène de la décroissance, signalé plus haut comme un objet de recherche, menace ici la possibilité même de la recherche. Certains historiens ont déjà fait l'expérience de consultations tarifée à l'heure, et de l'accroissement substantiel des frais exigés pour les services liés à la recherche quand ils ou elles ne se heurtent pas à une porte close. Cette évolution est bien compréhensible. Les charges sont énormes, les revenus décroissent, la priorité n'est peut-être pas pour ces organisations à la conservation de la trace et à la construction de l'histoire. Et les situations sont du reste fort variables : dans certains cas, les conditions sont excellentes, dans d'autres, elles sont impossibles. Mais fondamentalement, nous pensons que, dès aujourd'hui et plus encore à moyen terme, les archives religieuses sont menacées dans leur intégrité et leur disponibilité. Nous appréhendons leur destruction, leur dispersion, leur dilapidation, dans certains cas leur transfert éventuel à l'extérieur du Québec, dans l'éventualité, par exemple, où des archives seraient rapatriées dans les maisons mères de certaines communautés situées en France ou ailleurs.

Nos propositions

Nous appuyons sans réserve le contenu du mémoire déposé par nos collègues archivistes devant cette commission.

Il s'agit d'une grande question, qui n'est pas sans poser de grands défis, nous ne l'ignorons pas, tant sur les plans légaux que financiers, logistiques que mentalitaires. De plus, les problématiques s'annoncent très variables selon les dépôts. C'est pourquoi il est sage d'y consacrer le temps de la réflexion et de l'analyse.

Nous formulons en particulier les propositions et recommandations suivantes :

1 — Que les archives conservées par des institutions religieuses soient considérées comme le patrimoine collectif des Québécois et des Québécoises, et qu'à ce titre, les meilleurs moyens soient mis en œuvre pour en assurer la sauvegarde et la diffusion.

2 — Que le ministère de la culture et des communications mette sur pied un groupe de travail réunissant des archivistes, des chercheurs ainsi que des représentants de l'État et des Églises, dont le mandat sera d'élaborer une stratégie nationale visant à assurer la préservation et l'accessibilité des archives religieuses du Québec.

3 — Que l'on conduise, sous la supervision de ce groupe, une enquête nationale visant à établir un portrait détaillé de la situation des archives religieuses.